

Extrait du Rencontres Sociales

<http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3729>

"Souffler dans les branches"

- Regards -

Date de mise en ligne : lundi 7 mai 2012

Description :

Nous publions ici l'éditorial de notre ami Yves Pinaud pour la Lettre d'IDées Consultants en forme de Lettre au Président

Rencontres Sociales

Nous publions ici l'éditorial de notre ami Yves Pinaud pour la Lettre d'IDées Consultants en forme de Lettre au Président

Les branches sont en France le niveau de négociation intermédiaire entre le niveau national interprofessionnel et la négociation d'entreprise. Sans existence juridique en tant que tel, elles sont la conséquence de regroupements d'employeurs autour d'une multitude de conventions collectives, dont celles qui sont étendues par le Ministère ont force de loi pour toutes les entreprises de la branche concernée.

Il y a plus de 680 branches en France de taille pour le moins diverses. Les plus importantes sont devenues des patchworks de métiers sans véritable liens, comme la métallurgie, qui regroupe aussi bien les géants de l'acier que les installateurs électriciens, les fabricants d'informatique, les bijoutiers ou autres fabricants de monture de lunettes. A l'autre bout de l'arbre, les ramifications plus pittoresques concernent la boyauderie voire le couscous non préparé (si, si, elle existe) pour, on sans doute, un nombre sensiblement moindre de salariés concernés.

Mais quel est le problème, finalement, dans notre beau pays de la diversité que les branches fassent concurrence aux fromages ?

Il est d'enlever toute véritable crédibilité, donc légitimité, à ce niveau pourtant indispensable du dialogue, à pouvoir réellement renforcer (ou pallier l'absence du) le dialogue d'entreprise et en particulier dans le monde de la TPE/PME qui correspond pourtant encore aujourd'hui aux deux tiers de l'emploi salarié privé.

Parce que ce qui donne (devrait donner) sa légitimité à une branche, c'est d'être pour les entreprises « ressortissantes », un espace de cohérence professionnelle, d'innovation RH et de garanties sociales, principalement au travers du triptyque « formation / classification / qualification ».

Mais la condition pour cela est qu'elles soient d'abord réellement elles mêmes, non un concours d'attrape code APE, mais un véritable regroupement de logiques métiers. Tout le monde sait que les énormes baronnies qui se sont développées autour des principaux secteurs d'activités (dont pour autant la qualité de leur service, notamment de conseil et de soutien juridique auprès de leurs adhérents, n'est pas en cause) sont aujourd'hui très loin de cette réalité. Un rapport, un de plus, avait même été récemment demandé au sénateur Poisson qui s'était empressé de noyer la question dans des conclusions lénifiantes.

En voilà un sujet, Monsieur le Président, qui pourrait concourir à moderniser le dialogue social, si vous cherchiez de vrais chantiers à ouvrir dans ce domaine pour 2012.

Yves Pinaud